

**PHI6520 – Questions d'éthique contemporaine : quelle théorie normative ?**  
**Hiver 2021 – Christine Tappolet**

On divise habituellement les théories morales en deux grands groupes : celles, dites conséquentialistes, selon lesquelles ce qu'il nous faut faire dépend des valeurs que nous pouvons promouvoir par nos actions et celles, qui relèvent de la déontologie ou de l'éthique de la vertu, selon lesquelles nos devoirs ne seraient pas déterminés par la valeur des conséquences de nos actions. Dans le but de soupeser les mérites et les limites de ces conceptions, nous examinerons deux théories normatives récentes, représentant chacune des deux approches. D'abord, le conséquentialisme de Philip Pettit (2015), qui affirme que certains biens à tenir en compte sont des biens « riches », comme l'amitié et l'amour et plus généralement l'attachement, mais aussi la vertu et le respect, ce qui a pour effet que le contraste avec les théories non-conséquentialistes se trouve amoindri. Ensuite, la théorie relationnelle de la moralité avancée par R. Jay Wallace (2019), qui met l'accent sur le caractère social de la moralité et selon laquelle les devoirs que nous avons dépendent exclusivement de notre relation avec autrui, de sorte à ce nos devoirs consistent en des exigences relationnelles.

***Bibliographie***

Philip Pettit, (2015), *The Robust Demands of the Good. Ethics with Attachment, Virtue, and Respect*, Oxford, Oxford University Press.  
R. Jay Wallace (2019), *The Moral Nexus*, Princeton, Princeton University Press.